

Appartement 2 Pièces – Les Essarts le Roi

621.40 €

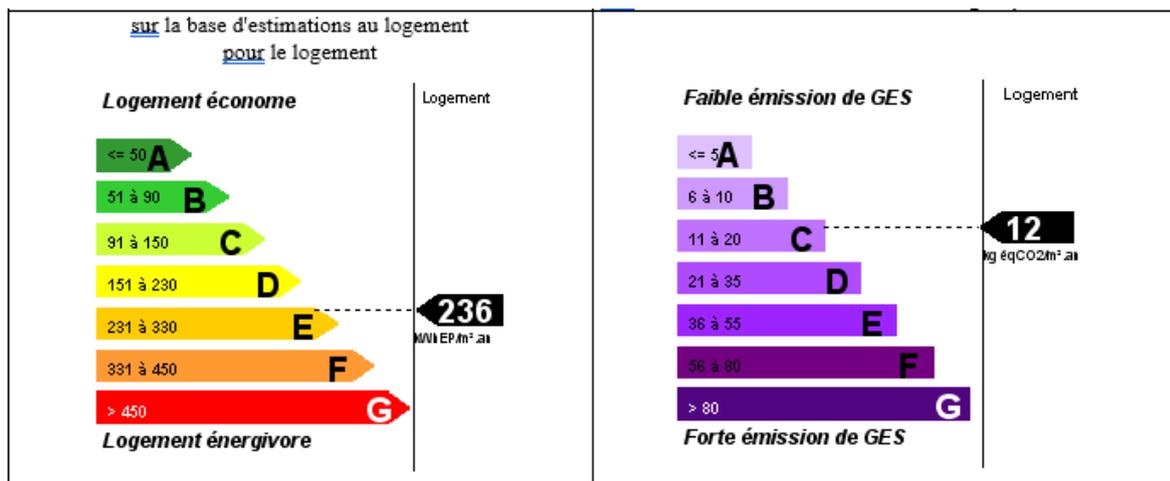
Situation

Département des Yvelines - Entre Coignières et Le Perray-en-Yvelines.
Transilien ligne N arrêt Les Essart-le-Roi



Pièces	Surface	Loyer	Charges	Parking	Etage
2	48 m ²	562.59 €	59 €	Optionnel	RDC

Construction de 2011 – Eau et chauffage individuel électrique – Gardien



Eléments financiers

Logement :

Loyer principal : 562.59€

Provision charges : 58.81 €

Total logement : 621.40 €

Emplacement de stationnement extérieur :

Loyer stationnement : 17.39 €

Total stationnement : 17.39 €

Dépôt de garantie logement : 562 €

Dépôt de garantie stationnement : 17 €

Pour candidater

- 1- Votre demande de logement sociale doit être enregistrée et en cours de validité**
Veillez à actualiser votre dossier car seuls les dossiers complets avec justificatifs seront examinés.
- 2- Votre foyer doit compter 1 à 2 personnes**
- 3- Le montant du loyer charges comprises ne doit dépasser 30% de vos revenus mensuels**
- 4- Vos ressources doivent inférieures au plafonds PLS :**

Catégorie de ménage	Plafonds PLS Zones 1 et 2 :
Personne seule	33 857 €
2 personnes sans aucune personne à charge, à l'exclusion des jeunes ménages* <u>ou</u> une personne seule en situation de handicap**.	50 603 €

- 5- Remplissez le formulaire avant la date limite**

Lien vers le formulaire : <https://forms.gle/kyyGz4r1Rt56axUr6>

Les candidatures dont la situation correspond aux caractéristiques du logement seront examinées à partir du 26/12/2024.

Les candidats seront sélectionnés en fonction de l'ancienneté de leur demande et de la cotation mise en place sur le territoire du logement.

Seuls les candidats sélectionnés recevront un bon de visite.

L'absence de retour signifie que votre candidature n'a pas été retenue.